

<https://ricochets.cc/Mr-Mariton-ancien-ministre-ancien-ministre.html>



Mr Mariton ancien ministre, ancien ministre...

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 30 juillet 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Dans le dernier journal municipal de la ville de Crest, l'ancien Ministre Mr Mariton a signé l'édito.

L'ancien Ministre dit qu'un centre aquatique c'est essentiellement une piscine, dans le vocabulaire de l'époque où il était ministre.

D'après Wikipédia, voila le sens du mot « essentiellement » :

« Un centre aquatique possède, par rapport à une piscine traditionnelle, de nombreuses particularités et différences, s'apparentant ou s'associant aux parcs d'attractions :

L'eau est généralement tiède, plus chaude dans l'ensemble que pour un grand bassin de piscine, d'environ 30°, recyclée plus régulièrement (d'où une moins importante dose de chlore), et des jacuzzis bouillonnants d'eau plus chaude encore y sont disposés.

Un centre aquatique possède, par rapport à une piscine traditionnelle, de nombreuses particularités et différences, s'apparentant ou s'associant aux parcs d'attractions

L'environnement n'est pas structuré pour effectuer du sport de natation ou de la compétition, ni des longueurs¹, mais entièrement pour se détendre ou s'amuser, et est décoré : Le bassin n'est pas olympique et symétriquement rectangulaire, mais souvent arrondi comme un étang, avec quelques décorations de palmiers ou autres avec transats rappelant la plage

La profondeur du bassin maximale est de 1,50 m (analogue à celle d'un petit bassin de piscine pour enfants), alors qu'elle peut atteindre 3,80 m pour un bassin intérieur de piscine

Des vagues artificielles sont générées à des périodes régulières, en moyenne toutes les demi-heures

De nombreux toboggans de différentes formes et pente sont disposés pour les amateurs de sensations, alors que les piscines sont éventuellement dotées de plongeurs

Pour ces raisons, le tarif d'entrée est souvent plus élevé que pour celui d'une piscine traditionnelle. »



Ensuite, l'ancien ministre essaie d'expliquer pourquoi on va construire une deuxième piscine découverte alors que l'on en a déjà une : « la piscine actuelle nécessitera à moyen terme des travaux importants ».

D'abord je dis que l'ancien ministre nécessitera de faire corriger ses fautes d'orthographe.

Ensuite je félicite l'ancien ministre pour sa précision. En effet « des travaux importants », on voit tout de suite le niveau de la dépense par rapport au coût du centre aquatique

Et puis je m'interroge : Y a t il un bâtiment quelconque de la ville de Crest qui ne nécessitera pas à moyen terme des travaux ?

Et pour finir, la cerise sur le gâteau : « Il n'est pas économique d'investir sur 2 sites distincts et de les gérer ». Par exemple, la mairie est en centre ville et les services techniques sont à l'extérieur de la ville, et bien **l'ancien ministre**

ne parvient pas à investir sur les 2 sites et à les gérer...